



IMMO BROTHER'S REIMS

SARL au capital de 2000€ - RCS 898 831 797

Siège social : 2 place des Martyres 51100 Reims

Etablissement secondaire : 31 rue général Leclerc 51200 EPERNAY

Tél : 03.26.51.50.00

E-mail : [reims-sud@laforet.com](mailto:reims-sud@laforet.com)

### **VENTES : Barème à compter du 01/07/2021.**

*Honoraire de transaction à usage d'habitation\**

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
Jusqu'à 100 000 €	10%
De 101 000 € à 180 000 €	9%
De 180 001 € à 260 000€	8%
De 260 001 € à 500 000 €	7%
Plus de 500 000 €	6%
Immeuble	7%
Garage et parking à l'unité	2 500 €

\*Avec un minimum de 7 500€

**Les honoraires sont à la charge du vendeur**, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

**Cas particuliers** → Honoraire au titre du mandat de recherche ou de délégation pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraire ou frais.
- Notre agence est dans le cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

### **VENTES COMMERCES ET ENTREPRISES**

PRESTATIONS	BASE	HONORAIRES TTC
Locaux, murs commerciaux, artisanaux, industriels, professionnels, fonds de commerce, fonds libéral, éléments incorporels (droit au bail, clientèle, enseigne)	Jusqu'à 100 000 €	9.60%
	De 100 001 € à 200 000€	8.40%
	Au-delà de 200 000 €	7.20%
Immeuble de rapport		7.80%

\*Avec un minimum de 9 000€ TTC à la charge du mandant.

### **LOCATIONS : Barème à compter du 01/07/2021**

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixte régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 8€ TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 8€TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur.
- **Etat des lieux d'entrée** : 3€ TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 3€ TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur.
- **Garage** : Forfait 300€ TTC réparti de moitié entre le bailleur et le locataire.
- **Entremise-négociation à la charge du bailleur** : Gratuit

Les honoraires sont plafonnés pour chacune des parties locataire et bailleur à une fois le montant du loyer charges comprises.

### **Honoraires pour les autres baux à usage commercial :**

<b>Locaux professionnels</b>	<b>Locaux commerciaux</b>	<b>Emplacement de stationnement</b>
15% du loyer annuel HT	15% du loyer annuel HT	15% du loyer annuel HT

### **GESTION LOCATIVE : Barème à compter du 01/07/2021**

- **Honoraires de gestion** : A partir de 5% TTC du loyer annuel soit 6% TTC à la charge du bailleur.
- **Garage** : Forfait 10€ TTC mensuel
- **Autres prestations** : Assurance loyer impayé : voir détails en agence (devis)

N° TVA intra-communautaire FR74 799340 484 – Titres professionnels : agent immobilier et administrateur de biens – Carte professionnelle N° CPI 51022021000000011 délivrée par la CCI DE LA MARNE (51) – Activités : transaction et gestion – garantie financière Transaction et Gestion : SMA COURTAGE 8 rue Louis Armand CD71201 – 75738 Paris Cedex 15 – chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.